



REGARD SUR LA SCOLARITÉ DES ÉLÈVES DE VOIE GÉNÉRALE NIVEAU DE BASE EN FRANÇAIS

Ladislav Ntamakiliro
Karine Benghali Daepfen

Janvier 2025



Unité de recherche pour le pilotage
des systèmes pédagogiques



SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
2	PARCOURS DES ÉLÈVES DE VG NIVEAU DE BASE EN FRANÇAIS	5
2.1	Combien sont les élèves de niveau de base en français	5
2.2	Qui sont les élèves de niveau de base en français ?	6
2.3	Parcours après la 9 ^e année	8
2.4	Parcours après la 11 ^e année	9
2.5	Parcours des élèves n'ayant pas suivi un programme d'enseignement régulier	10
3	RÉSULTATS À L'EXAMEN ÉCRIT DE CERTIFICAT	12
3.1	L'examen écrit de certificat niveau 1 en français.....	12
3.2	Élèves pris en compte	12
3.3	Analyse des scores aux trois composantes de l'épreuve écrite de français	13
3.3.1	Compréhension de l'écrit	13
3.3.2	Production de l'écrit	14
3.3.3	Fonctionnement de la langue	15
3.4	Analyse de la note globale à l'épreuve écrite de français	16
3.5	Analyse des profils de compétence	17
3.6	Analyse des nuages de points	18
4	CONCLUSION	20
5	RÉFÉRENCES	21
6	ACRONYMES	22

1 Introduction

Le rapport national des résultats de l'enquête PISA 2022 a montré que si, en comparaison internationale, la Suisse reste bien classée en mathématiques, en lecture et en sciences, une partie non négligeable des jeunes suisses accuse des difficultés importantes dans l'une ou l'autre des trois disciplines. En littérature, plus précisément, un quart des jeunes de 15 ans n'ont pas atteint les compétences minimales, se classant à des niveaux inférieurs au niveau 2 sur 6 (Erzinger & al., 2023). Interrogé à ce sujet, le conseiller d'État Frédéric Borloz, en charge du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF), a réagi en ces termes : « En Suisse, quel que soit le monde politique auquel on appartient, le principe de l'égalité des chances grâce à l'école est vraiment ancré dans l'esprit de tous (...). Nous allons chercher à comprendre pourquoi nous en sommes là et trouver des solutions » (*Le Temps* du 06/12/2023). La tâche paraît plus difficile aujourd'hui car, si par le passé, l'analyse des données vaudoises de l'enquête PISA a permis d'évaluer assez finement le niveau des élèves en français, en mathématiques et en sciences, force est de constater que ce n'est plus possible depuis que la CDIP – Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique – a décidé de ne plus autoriser d'échantillons représentatifs des cantons qui le souhaitent.

L'analyse des données vaudoises des enquêtes PISA de 2000 et 2003 (Moreau 2004 ; Moreau 2007) a mis en évidence que les élèves les moins performants en littérature étaient très majoritairement issus de la voie secondaire à options (VSO). Seule une minorité des moins performants étaient issus de la VSG, encore moins de la VSB, mais il n'en fallait pas plus pour justifier ce qu'il est convenu d'appeler « le recouvrement des filières », à savoir que quelques élèves de VSO, respectivement de VSG, ont atteint des niveaux de compétences plus élevés que ceux de leurs camarades de VSG ou de VSB.

Dans le contexte actuel de l'école vaudoise, il convient de monitorer la scolarité des élèves de la voie générale niveau de base en français. Ces élèves se répartissent en quatre groupes de niveau :

- VG111 : Niveau 1 en français, 1 en mathématiques, 1 en allemand
- VG112 : Niveau 1 en français, 1 en mathématiques, 2 en allemand
- VG121 : Niveau 1 en français, 2 en mathématiques, 1 en allemand
- VG122 : Niveau 1 en français, 2 en mathématiques, 2 en allemand.

En 9^e année, un grand nombre de ces élèves ont un niveau faible en lecture et/ou en écriture. En effet, selon la procédure d'orientation, en fin de 8^e, le niveau 1 est attribué aux élèves ayant obtenu une note inférieure ou égale à 4 sur 6 de moyenne générale. Ceux qui ne sont pas encore en difficulté risquent de le devenir si les conditions d'apprentissage ne sont pas optimales pour eux. C'est pourquoi des mesures de différenciation pédagogique en faveur des élèves de VG111 sont prévues à l'article 86 alinéas 3, 4 et 5 de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) :

³ Les élèves qui suivent les objectifs de base dans les trois disciplines bénéficient d'un enseignement consolidé visant à privilégier leur insertion professionnelle. Cet enseignement peut déroger à la grille horaire dans les limites définies par le règlement.

⁴ Le conseil de direction met en place un enseignement consolidé. À cet effet, il peut décider le regroupement des élèves concernés dans des entités constituées, un enseignement complémentaire spécifique, des appuis individualisés ou une combinaison de ces mesures.

⁵ Le Département veille à une bonne application de ces dispositions dans l'ensemble du canton.

Il est à noter que le législateur a prévu des mesures de différenciation pédagogique spécifiques seulement pour les élèves de VG111. Les élèves de niveau de base en français qui affichent un niveau moyen en allemand (VG112) ou en mathématiques (VG121), ou dans les deux disciplines fondamentales (VG122) ne sont pas concernés par ces mesures.

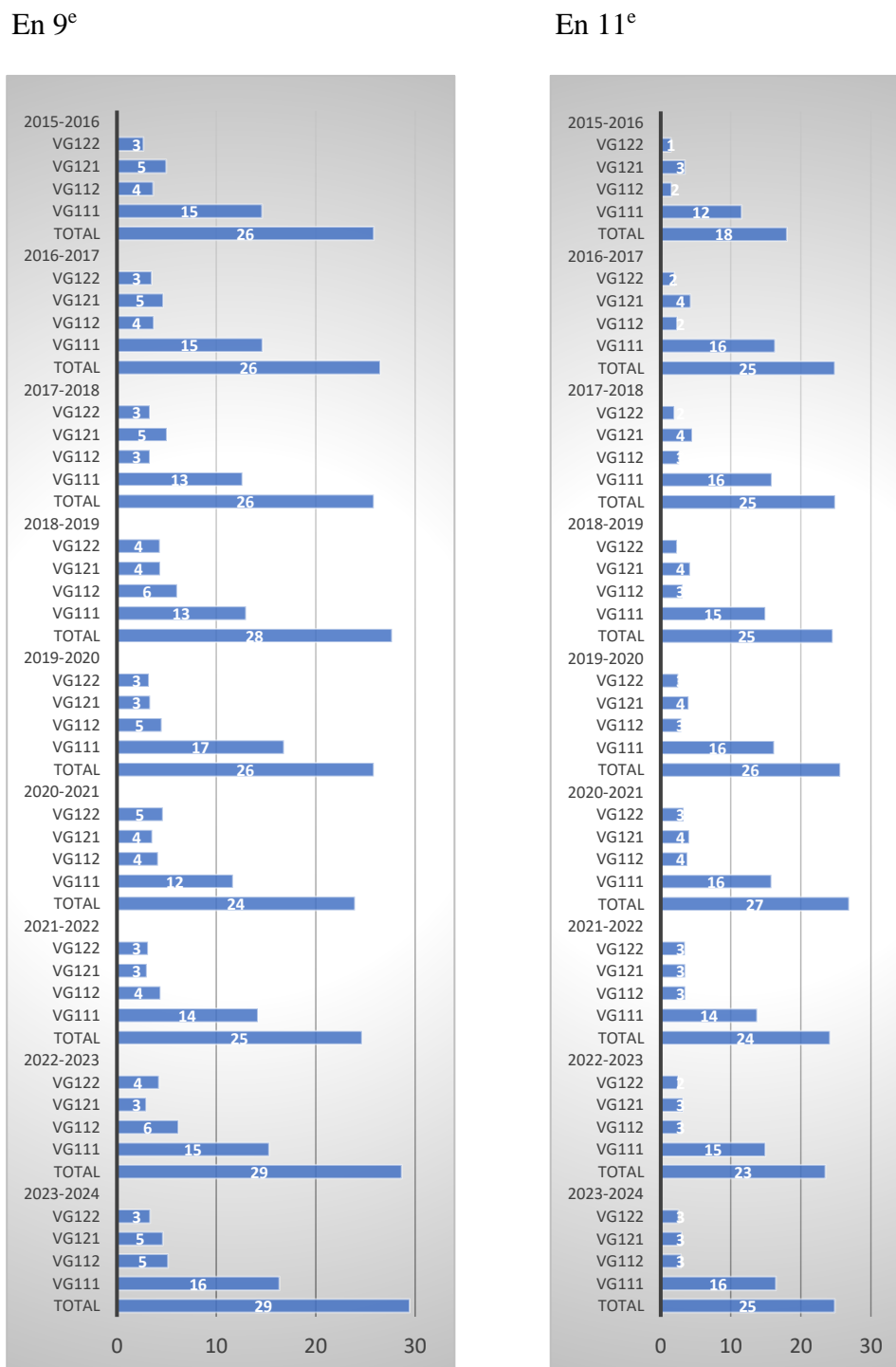
Le monitoring de la scolarité des élèves de la voie générale niveau 1 en français dans la présente étude consistera principalement en une analyse de leurs parcours à la fin de la 9^e et de la 11^e ainsi qu'une analyse de leurs résultats à l'examen écrit de certificat, une épreuve standardisée passée en fin de 11^e. Préalablement, nous chercherons à savoir combien sont ces élèves et quelles sont leurs caractéristiques sociodémographiques.

2 Parcours des élèves de VG niveau de base en français

2.1 Combien sont les élèves de niveau de base en français ?

La figure 1 présente les pourcentages des élèves recensés dans les quatre groupes de niveau de base en français, en 9^e et en 11^e année, depuis 2015-2016, première année du déploiement complet de la LEO au cycle 3.

Figure 1 : Evolution du nombre d'élèves de voie générale niveau 1 en français entre 2015-16 et 2023-24 (en % du total des élèves du canton)



En 9^e comme en 11^e, le niveau de base en français est attribué à environ un élève sur quatre. La VG111 accueille un peu plus de la moitié de ces élèves, l'autre moitié étant répartie entre les trois autres groupes (VG112, VG121, VG122).

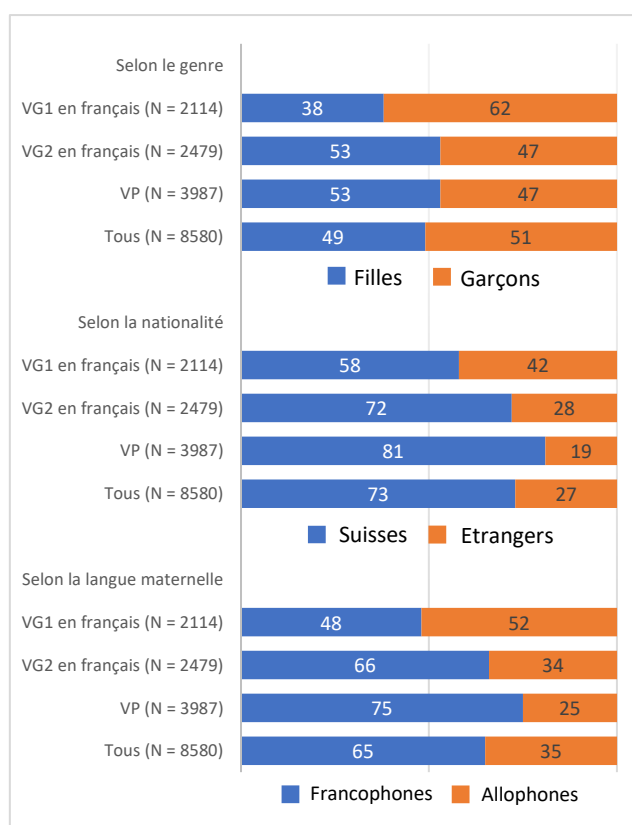
Le pourcentage d'élèves de niveau de base en français varie relativement peu d'année en année, aussi bien en 11^e qu'en 9^e. Il fluctue également peu entre la 9^e et la 11^e, tantôt en légère baisse tantôt en légère hausse, sans réelle évolution significative, comme si les mesures d'enseignement consolidé prévues par la loi ne parvenaient pas à produire les effets attendus.

2.2 Qui sont les élèves de niveau de base en français ?

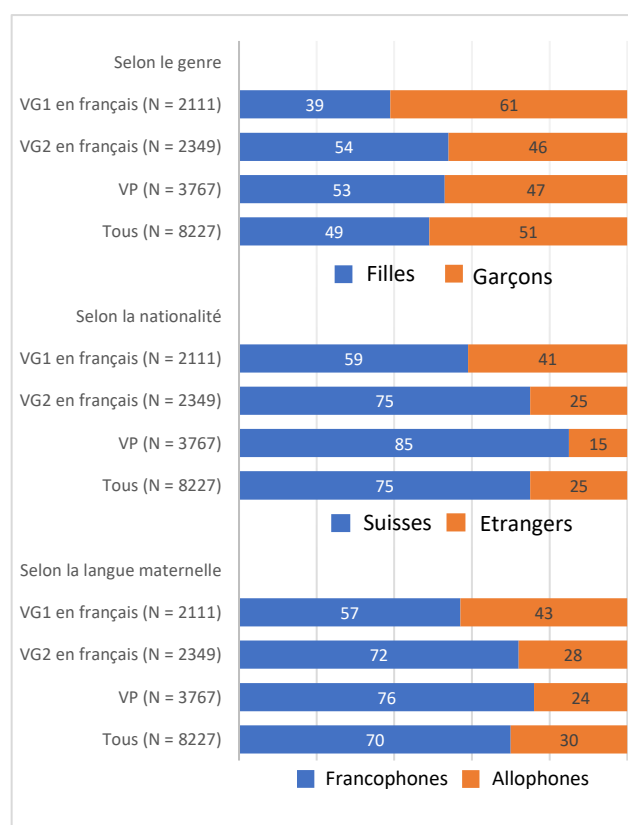
La figure 2 met en évidence plusieurs tendances sociodémographiques concernant les élèves répartis en trois groupes : les élèves de voie pré-gymnasiale (VP), les élèves de voie générale niveau moyen en français (VG2) et les élèves de voie générale niveau de base en français (VG1).

Figure 2 : Caractéristiques sociodémographiques des élèves de VG niveau 1 en français en comparaison avec ceux de VG niveau 2 en français et ceux de VP (en % du total des élèves du canton)

Elèves de 9^e en 2021-22



Elèves de 11^e en 2021-22

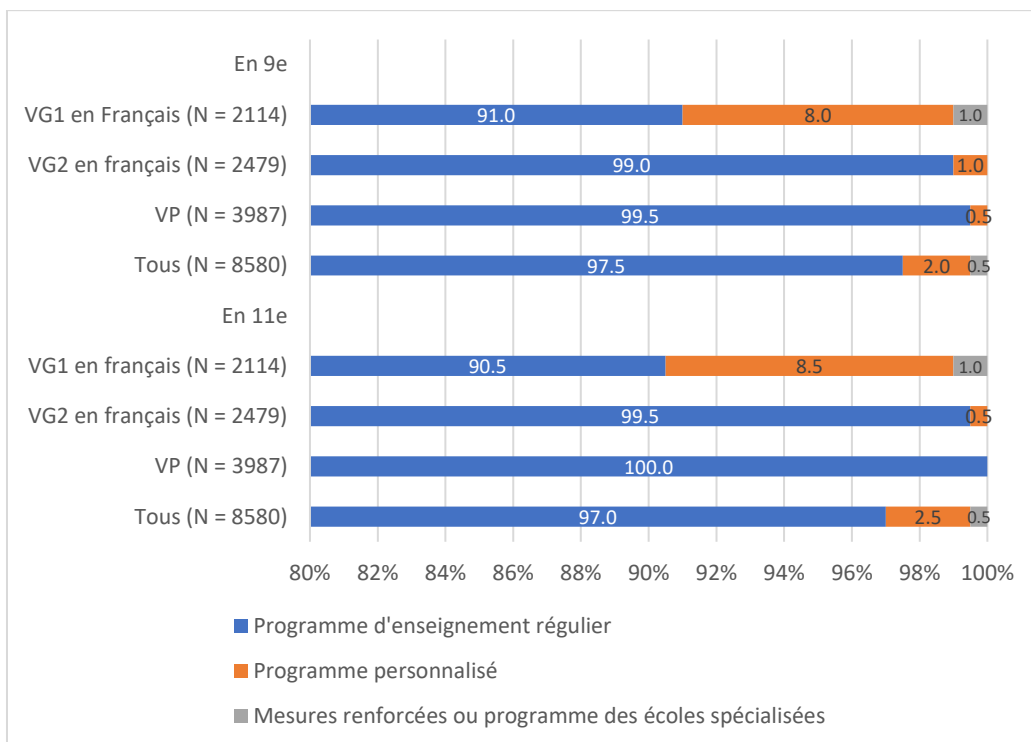


En ce qui concerne les élèves considérés dans leur ensemble, elle montre une répartition presque équitable entre filles et garçons, une part d'élèves suisses plus importante que celle des étrangers (répartition trois quarts – un quart), et une part d'élèves francophones également plus élevée que celle des élèves allophones (répartition d'environ deux tiers – un tiers). Ces résultats se retrouvent aussi bien en 9^e qu'en 11^e année.

L'importance des différentes catégories sociodémographiques varie significativement selon les filières et les niveaux. Ainsi, les filles sont légèrement surreprésentées en VP et en VG niveau 2 en français et très sous-représentées en VG niveau de base en français. De leur côté, les élèves allophones et les élèves étrangers sont très sous-représentés en VP et surreprésentés en VG – particulièrement dans les quatre groupes de niveaux de base en français.

En bref, les élèves allophones, étrangers et garçons sont plus susceptibles d'être orientés en VG1 en français. Ces catégories d'élèves appellent à une attention particulière pour améliorer leurs compétences linguistiques.

Figure 3 : Part des élèves bénéficiant d'un programme personnalisé ou de mesures renforcées de pédagogie spécialisée comparée à ceux suivant un programme régulier



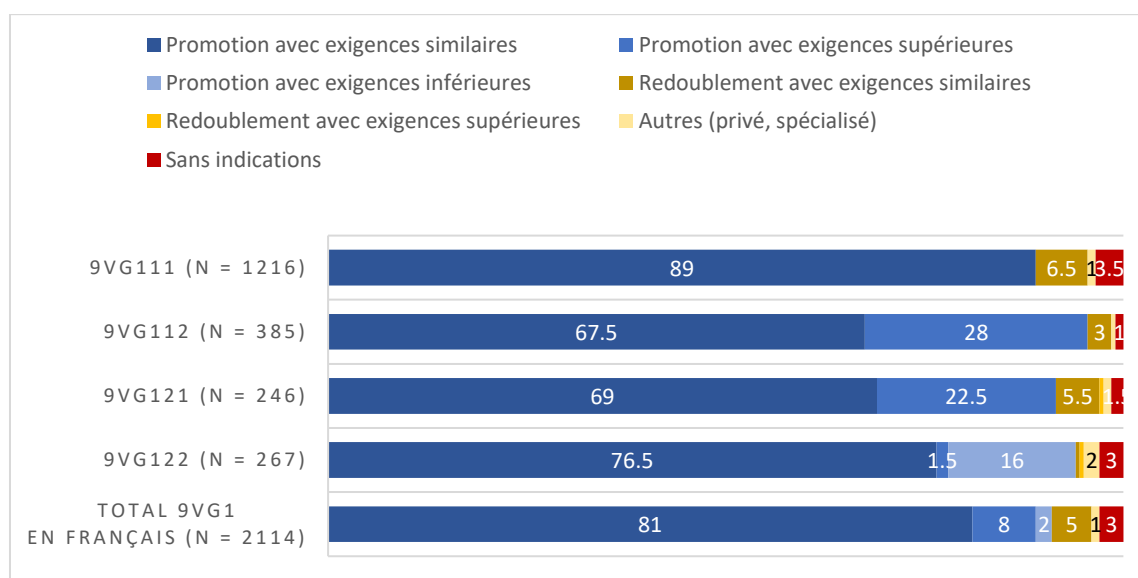
L'inclusion d'élèves à besoins éducatifs particuliers (conformément aux articles 100 à 105 de la LEO) constitue une autre caractéristique des groupes de niveau de base en français et/ou dans les autres disciplines fondamentales. En raison de leurs difficultés, très peu d'élèves à besoins éducatifs particuliers sont en mesure de suivre le programme d'enseignement destiné aux élèves de voie pré-gymnasiale ou aux groupes de niveau moyen. Ainsi, la majorité d'entre eux sont orientés vers les groupes de niveaux de base où ils peuvent bénéficier de programmes personnalisés ou de mesures renforcées de pédagogie spécialisée.

La figure 3 confirme que les élèves à besoins éducatifs particuliers sont très majoritairement inclus dans les groupes de niveau de base en français, et particulièrement en VG11.

2.3 Parcours après la 9^e année

L'OFS (2021) distingue six principales catégories de parcours des élèves durant le secondaire I : les promotions avec exigences similaires, les promotions avec exigences supérieures, les promotions avec exigences inférieures, les redoublements avec exigences similaires, les redoublements avec exigences supérieures et enfin les redoublements avec exigences inférieures. En l'occurrence, les VG111, 112 et 121 sont promus ou redoublent avec exigences supérieures s'ils passent en VG122, 221 ou 222. Les VG122 sont promus ou redoublent avec exigences supérieures s'ils passent en VP. Nous nous référons à ces définitions de l'OFS pour l'analyse des parcours.

Figure 4 : Parcours des élèves de VG niveau de base en français après la 9^e année en 2021-22



Environ 90% des élèves de tous les groupes de niveau de base en français, excepté le groupe VG122, bénéficient d'une promotion avec exigences similaires ou supérieures. Le taux de redoublement est cependant très élevé en VG111 (6.5%) et en VG121 (5.5%), modéré en VG112 (3%).

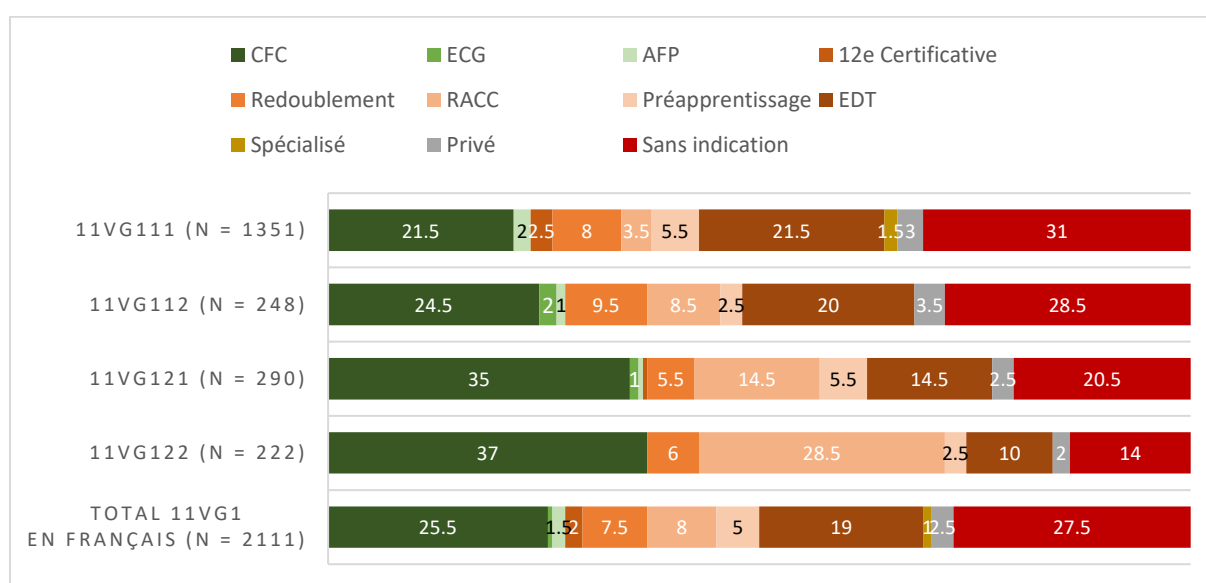
Pour avoir un niveau de base en français mais un niveau moyen en mathématiques et en allemand, on pouvait s'attendre à ce que les VG122 bénéficient davantage que les autres d'une promotion avec exigences similaires ou supérieures, ou au moins d'un redoublement avec exigences supérieures, en VP. Tel n'est pas le cas. En effet, seulement 78% des élèves de VG122 sont promus avec exigences similaires ou supérieures, tandis que 16% le sont avec exigences inférieures.

Les « sans indications », ceux qu'on ne trouve pas dans la base de données du recensement scolaire l'année prise en considération, sont peu nombreux ; il s'agit principalement d'élèves ayant quitté le pays ou le canton.

2.4 Parcours après la 11^e année

L'obtention du certificat de fin de scolarité obligatoire constitue la première condition déterminante du parcours des élèves après la 11^e. Les élèves qui n'obtiennent pas le certificat ont le choix entre le redoublement ou la 12^e année certificative. Ceux qui l'obtiennent sont orientés vers des formations certifiantes (ECG, CFC, AFP) ou des formations transitoires (12^e année certificative, raccordement I ou II, préapprentissage, école de la transition) en fonction des résultats obtenus dans les différentes disciplines. La figure 5 indique les pourcentages des différents parcours des élèves de VG niveau de base en français la première année après la 11^e. Le pourcentage élevé de « sans indication » est frappant, suggérant qu'un grand nombre d'entre eux ne trouvent pas de solution de formation au sein du système scolaire vaudois, ne parvenant pas à intégrer une formation certifiante ou une formation transitoire.

Figure 5 : Situation des élèves de VG niveau de base en français 1 an après la 11^e année

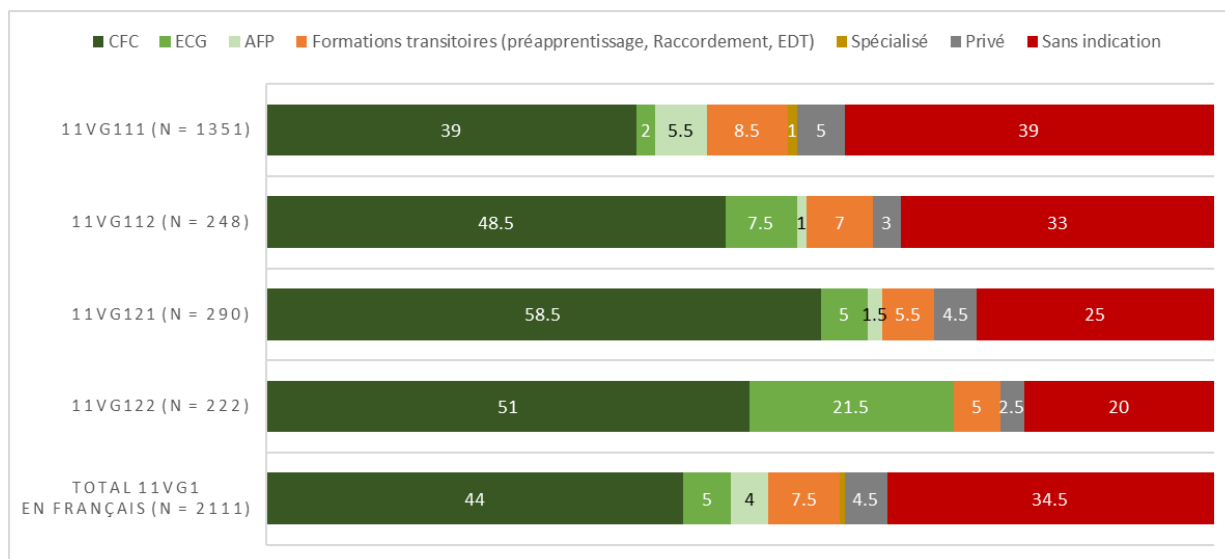


Pour tous les groupes de niveau de base en français, les chances d'un accès immédiat aux formations certifiantes s'avèrent très limitées. Après la 11^e année en VG111, seulement 23.5% des élèves accèdent directement à une formation certifiante du secondaire II (CFC ou AFP), tandis que 41% redoublent ou s'engagent dans une formation transitoire. Les élèves de VG112 ont un meilleur accès à des formations certifiantes, avec 27.5% d'entre eux accédant directement non seulement au CFC ou à l'AFP, mais également à l'ECG, ce qui constitue un avantage par rapport aux élèves de VG111. Les élèves de VG121 et de VG122 se distinguent des élèves de VG111, avec un taux de près de 37% d'accès direct à une formation certifiante. Les résultats des élèves de VG122 se démarquent nettement de ceux des autres groupes, des VG111 en particulier, avec un taux d'élèves sans solution très inférieur (14% contre 31% en VG111) et, corollairement, davantage d'opportunités pour les élèves d'accéder à une formation transitoire (47%).

Le tableau des parcours des élèves la deuxième année après la 11^e (figure 6) présente des différences importantes par rapport au précédent (figure 5) dans la mesure où davantage d'élèves ont pu accéder à une formation certifiante du secondaire II. Cependant, les résultats restent insuffisants, avec environ un tiers des élèves de VG111 et VG112 « sans indication » de

parcours, ce qui signifie pour la plupart qu'ils sont sans solution de formation. En outre, 25% des élèves de VG121 et 20% de ceux de VG122 sont également « sans indication ».

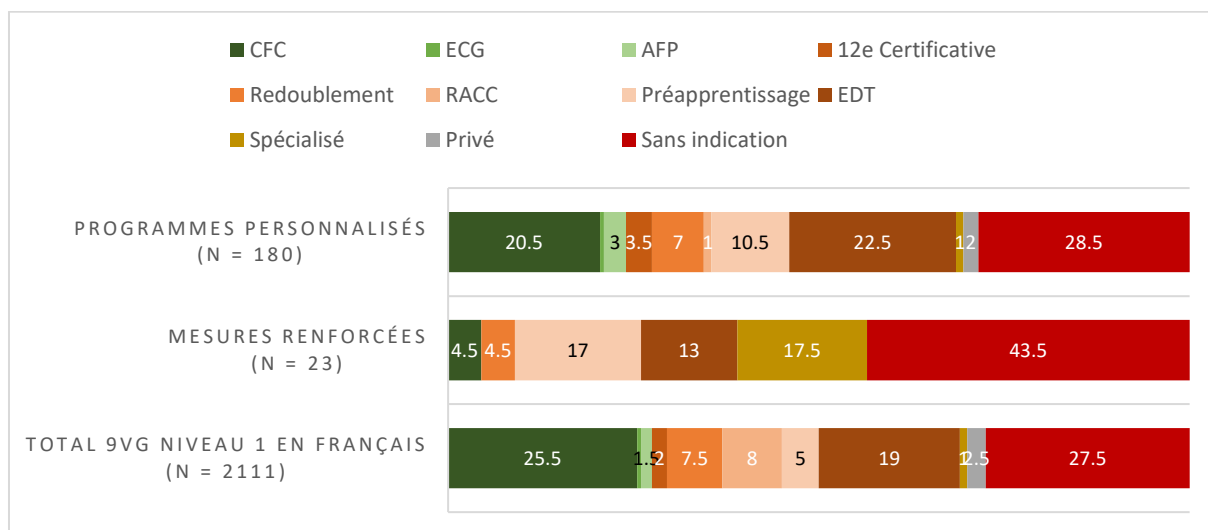
Figure 6 : Situation des élèves de VG niveau de base en français 2 ans après la 11^e année



Le pourcentage d'élèves en formation transitoire s'est fortement réduit, mais il demeure relativement élevé, ce qui reste préoccupant lorsque l'on considère que de nombreux élèves de niveau 1 en français ont besoin de deux années d'études supplémentaires pour accéder à une formation certifiante du secondaire II.

2.5 Parcours des élèves n'ayant pas suivi un programme d'enseignement régulier

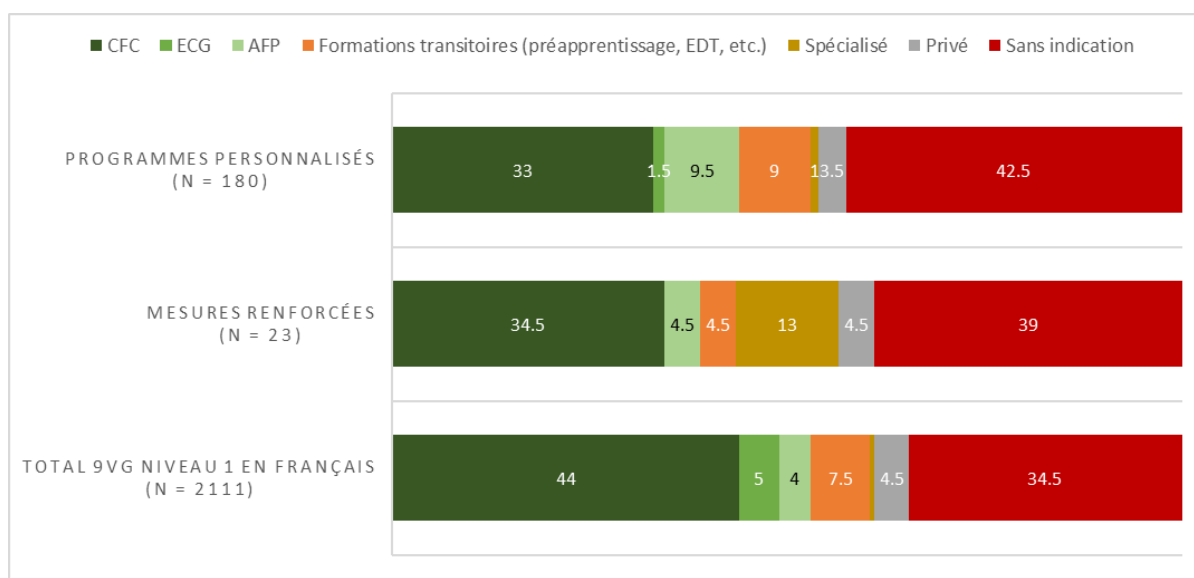
Figure 7 : Situation des élèves n'ayant pas suivi un programme d'enseignement régulier, 1 an après la 11^e année



Les chances d'accès immédiat à une formation certifiante après la 11^e année sont beaucoup moins élevées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, mais elles existent. Les élèves bénéficiant de programmes personnalisés ont, en effet, presque autant de chances d'accéder

immédiatement à une formation certifiante que leurs camarades de VG1 suivant un programme régulier ; les mêmes chances d'accès à une formation transitoire également (figure 7). Les parcours des élèves avec mesures renforcées sont beaucoup plus atypiques : seulement 4.5% accèdent directement à une formation certifiante (le CFC), 35% poursuivent une formation transitoire, 17.5% intègrent l'enseignement spécialisé et 43% sont « sans indication », ce qui signifie « sans solution » pour la plupart.

Figure 8 : Situation des élèves n'ayant pas suivi un programme d'enseignement régulier, 2 ans après la 11^e année



Deux ans après la 11^e année, les parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers ressemblent à ceux de l'année précédente (figure 8). En particulier, la proportion d'élèves « sans indication », soit en grande partie à « sans solution », reste très élevée : 44% des élèves bénéficiant de programmes personnalisés et 39% des élèves avec mesures renforcées se trouvent dans cette situation.

3 Résultats à l'examen écrit de certificat

3.1 L'examen écrit de certificat niveau 1 en français

En fin de 11^e, les élèves sont soumis à un examen de certificat en français, mathématiques, allemand, anglais et dans les options. L'examen comprend une épreuve écrite et une épreuve orale. L'épreuve écrite est différenciée selon les voies et les niveaux et elle est standardisée – c'est-à-dire identique pour l'ensemble des élèves du canton – tandis que l'épreuve orale est de la compétence des établissements. La note finale d'examen prend en compte la note obtenue à l'épreuve écrite pour deux tiers et celle obtenue à l'épreuve orale pour un tiers.

Ce chapitre porte sur l'épreuve écrite de français pour les élèves de VG niveau 1 en français, en 2024. Les trois composantes de l'épreuve seront analysées : la compréhension de l'écrit, la production de l'écrit et le fonctionnement de la langue.

La partie **compréhension de l'écrit** consistait en la lecture d'un texte narratif de 203 lignes, suivi de 16 questions portant sur le contenu du texte.

Pour la **production de l'écrit**, les élèves devaient choisir entre la rédaction d'un texte narratif ou d'un texte argumentatif d'au moins 250 mots, en suivant des consignes d'écriture précises.

La composante **fonctionnement de la langue** évalue la correcte utilisation de l'orthographe, de la conjugaison, ainsi que la conformité de la syntaxe et de la ponctuation dans la production écrite.

Les enseignants disposaient de consignes de correction détaillées, basées sur des critères précis. Un barème permettait ensuite d'attribuer la réussite ou l'échec en fonction du score total. Le nombre de points obtenus en compréhension et en production de l'écrit représentaient chacun 3/8^e du score, tandis que le nombre de points obtenus en fonctionnement de la langue comptait pour 2/8^e.

3.2 Élèves pris en compte

L'analyse porte sur les élèves de 11^e année. En raison de leur parcours particulier et pour éviter un éventuel biais, nous n'avons pas pris en compte ceux de 12^e année qui ont également passé l'épreuve (38 élèves de niveau 1 en français).

Les élèves bénéficiant d'un programme personnalisé ou de mesures renforcées peuvent se présenter à l'épreuve du certificat, mais ne sont pas notés ; ils ne sont par conséquent pas pris en compte dans l'analyse. Parmi les élèves de VG niveau 1 en français, 180 suivent un programme personnalisé et 23 bénéficient de mesures renforcées.

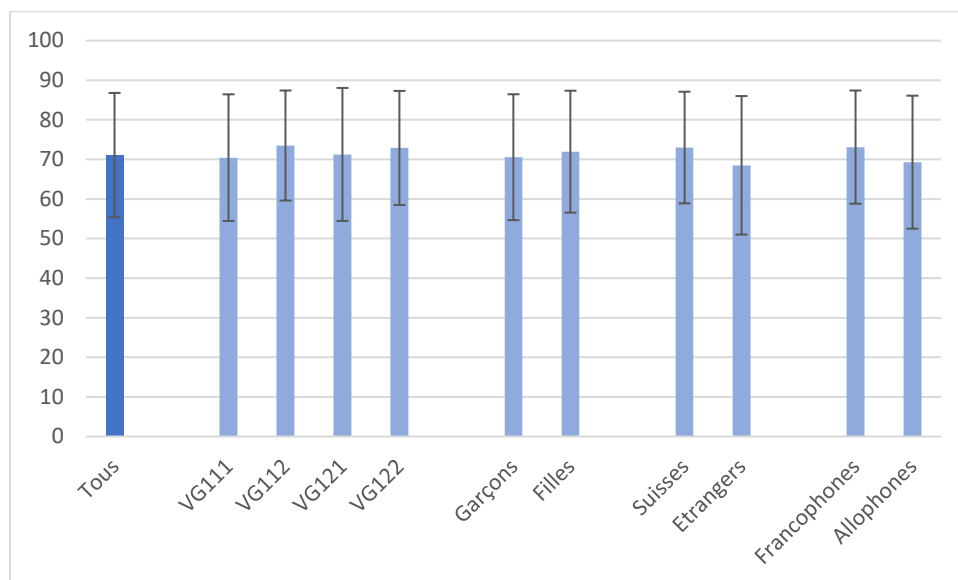
Ont également été exclus de l'analyse les élèves qui, pour différentes raisons (absence non justifiée, etc.), n'ont pas reçu de note à l'épreuve écrite de français.

Ainsi, sur un total de 2 222 élèves inscrits au niveau de base en français durant l'année scolaire 2023/24, les résultats de 1 839 élèves ont été retenus pour l'analyse.

3.3 Analyse des scores aux trois composantes de l'épreuve écrite de français

3.3.1 Compréhension de l'écrit

Figure 9 : Scores moyens à la composante « compréhension de l'écrit » de l'épreuve écrite de français VG1



La figure 9 présente les scores obtenus à la partie "compréhension de l'écrit" de l'épreuve de français VG niveau 1 du certificat de 11^e année, en fonction de plusieurs critères (niveaux scolaires, sexe, nationalité et langue).

La moyenne générale de cette composante est de 71.1 pour l'ensemble des élèves, avec un écart-type de 16, ce qui indique une importante variabilité dans les performances des élèves, certains se distinguant par des scores beaucoup plus bas, et d'autres par des scores beaucoup plus élevés.

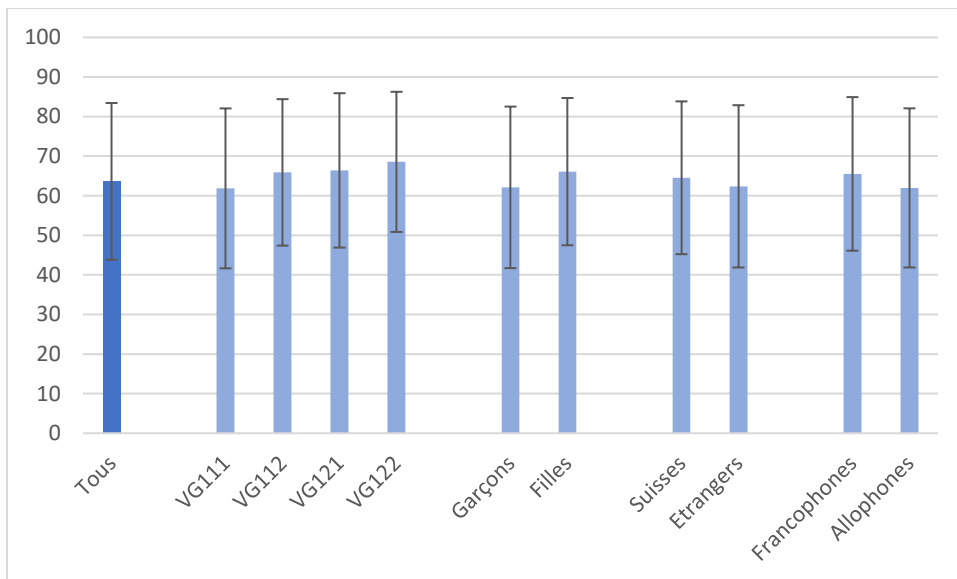
Les différences de scores entre les élèves selon leur niveau en mathématiques et allemand sont peu importantes : seulement 3 points sur 100 séparent les élèves de VG111 qui obtiennent la moyenne la plus faible et ceux de VG112 qui obtiennent la moyenne la plus élevée. Le niveau en mathématiques n'a pas d'incidence sur le score de compréhension de l'écrit en français. En revanche, les élèves de niveau 2 en allemand réussissent mieux cette composante que les élèves de niveau 1 – une différence faible mais significative.

Les filles obtiennent une moyenne légèrement supérieure à celle des garçons ; cette différence n'est toutefois pas significative.

Les élèves suisses et les élèves francophones obtiennent des scores significativement supérieurs à ceux des élèves étrangers et allophones (plus de 4 points d'écart), ce qui souligne l'impact de la langue sur la réussite de cette épreuve.

3.3.2 Production de l'écrit

Figure 10 : Scores moyens à la composante « production de l'écrit » de l'épreuve écrite de français VG1



La figure 10 montre les scores de production de l'écrit de l'épreuve de français dans le cadre du niveau 1 de VG.

Le score moyen pour l'ensemble des élèves est de 63.6, avec une variation marquée dans les performances – l'écart-type de 20 suggère des scores très variés parmi les élèves.

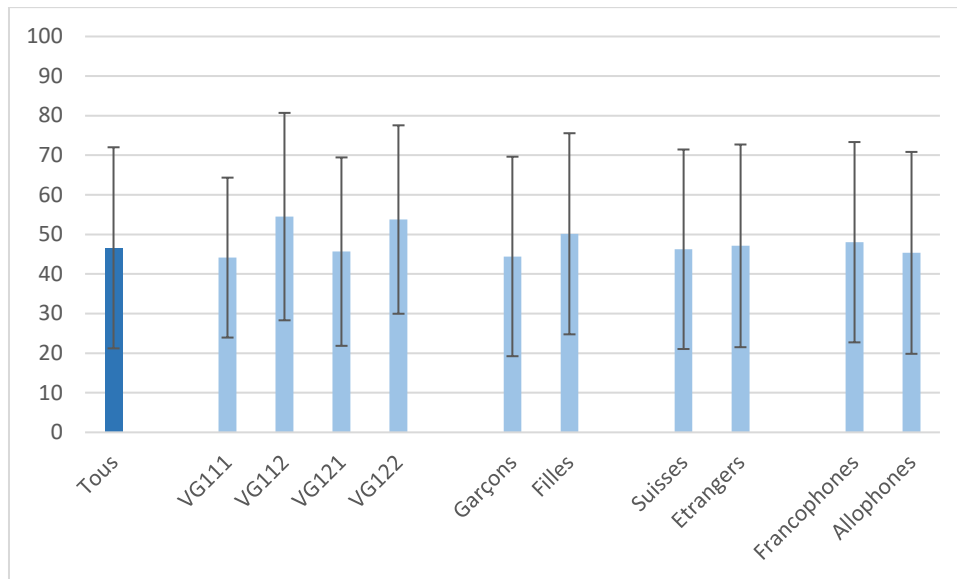
Les élèves de niveau VG111 (niveau de base en français, mathématiques et allemand) obtiennent des scores significativement inférieurs aux élèves qui ont au moins un niveau 2 soit en mathématiques, soit en allemand. Les élèves ayant un niveau 2 à la fois en mathématiques et en allemand présentent les meilleurs résultats en moyenne (69 points sur 100, contre 62 pour les VG111), avec un écart-type plus faible, ce qui indique que les élèves sont non seulement meilleurs, mais aussi que leurs performances sont plus homogènes.

À cette composante de l'épreuve écrite de français, les garçons obtiennent des résultats en dessous de la moyenne générale et significativement plus faibles que ceux des filles, avec une variation plus importante dans leurs performances.

Comme précédemment, les élèves suisses et francophones réussissent significativement mieux que les élèves étrangers ou allophones.

3.3.3 Fonctionnement de la langue

Figure 11 : Scores moyens à la composante « fonctionnement de la langue » de l'épreuve écrite de français VG1



La figure 11 montre les résultats des élèves dans la compétence « fonctionnement de la langue » pour le niveau VG1 de l'épreuve de français.

La moyenne générale de cette compétence est nettement inférieure à celle des deux autres, atteignant à peine 47 points sur 100, avec un écart-type de 25. Cet écart-type élevé suggère que certains élèves réussissent très bien, tandis que d'autres rencontrent des difficultés majeures.

Les scores montrent des différences notables entre les catégories d'élèves en fonction de leurs niveaux. En effet, comme pour la compréhension de l'écrit, les élèves ayant un niveau 2 en allemand se distinguent par leurs meilleures performances – ici, particulièrement, puisque l'écart moyen entre niveaux 1 et 2 en allemand est de près de 10 points.

Les filles obtiennent un score moyen de 50 points sur 100, score significativement supérieur à celui des garçons qui est de 44 points.

Contrairement aux deux composantes analysées précédemment, les scores des élèves suisses ne diffèrent pas de ceux des élèves étrangers en ce qui concerne le fonctionnement de la langue.

Enfin, avec un score moyen de 48, les élèves francophones obtiennent des résultats supérieurs à ceux des élèves allophones. Cependant, malgré une maîtrise du français généralement meilleure, leurs performances présentent une grande dispersion, indiquant une variabilité notable dans les compétences des élèves au sein de ce groupe.

En résumé

Les filles tendent à réussir mieux que les garçons, en production de l'écrit et en fonctionnement de la langue – la seconde épreuve étant fortement liée à la première dans cet examen de français. Ce phénomène de supériorité des filles dans les domaines linguistiques est régulièrement

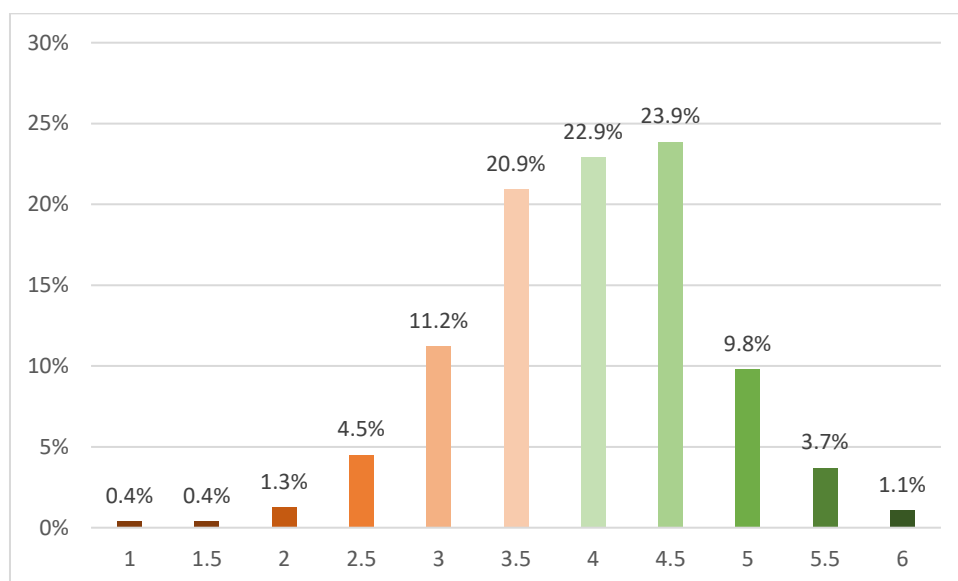
observé et pourrait refléter des différences dans le développement des compétences verbales et linguistiques.

Les différences observées entre les élèves suisses et francophones d'une part, et les élèves étrangers et allophones d'autre part, peuvent être expliquées par des facteurs linguistiques et d'intégration, les premiers obtenant de meilleurs scores que les seconds. La maîtrise du français étant essentielle pour cette épreuve écrite, il était prévisible que les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français rencontrent davantage de difficultés. Ce résultat suggère que les mesures d'intégration mises en œuvre pour ces élèves (comme les classes d'accueil, les cours intensifs de français – CIF –, ou l'enseignement consolidé) ne suffisent pas à éliminer les écarts de performance.

Enfin, les résultats montrent un lien entre les bonnes performances en allemand et la compréhension écrite en français ainsi que le fonctionnement de la langue. Certaines compétences linguistiques développées en allemand (comme l'analyse de texte, l'identification d'informations essentielles dans un texte ou encore la capacité à déduire le sens des mots inconnus grâce au contexte) sont transférables et peuvent s'avérer utiles pour réussir certaines épreuves écrites en français,

3.4 Analyse de la note globale à l'épreuve écrite de français

Figure 12 : Notes obtenues à l'épreuve écrite de français VG niveau 1 (n=1839)



La figure 12 illustre la répartition des notes obtenues par les élèves lors de l'épreuve écrite de l'examen de français, toutes composantes confondues.

La distribution des résultats montre une majorité d'élèves concentrés autour de la note moyenne de 4, et une fréquence des élèves qui diminue progressivement à mesure que l'on s'éloigne de cette valeur, tant vers les notes basses que vers les notes élevées, jusqu'à des extrémités où le nombre d'élèves est très faible. Ce qui se reflète dans un taux de réussite faible ; il est de 61%.

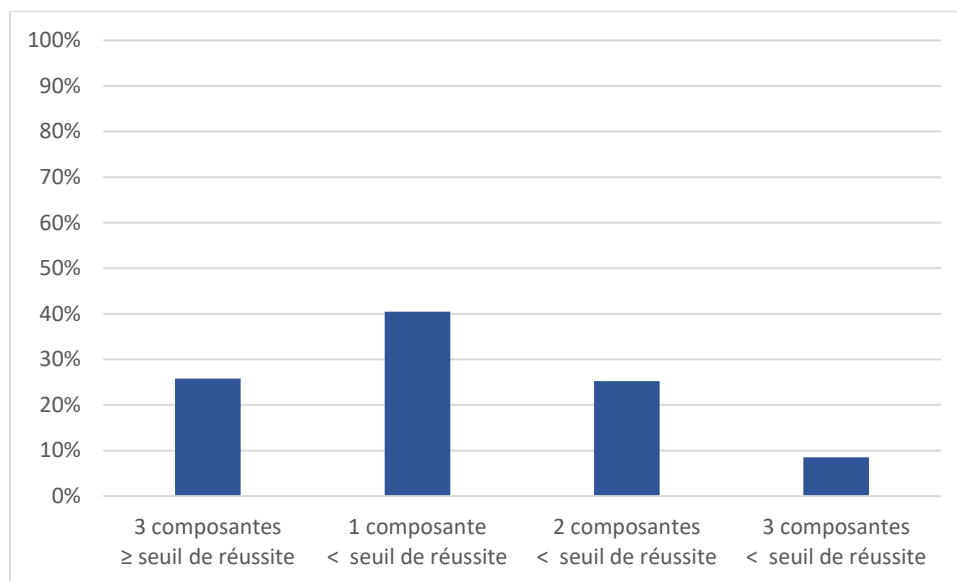
Les résultats inférieurs au seuil de réussite concernent, par conséquent, 39% des élèves ; parmi eux près de 7% ont obtenu une note inférieure ou égale à 2.5, ce qui reflète une performance

très insuffisante. Pour rappel ces résultats ne concernent pas les élèves qui ont un programme personnalisé ou des mesures renforcées.

Seuls 1% des élèves ont obtenu la note maximale de 6, tandis que 15% ont eu une note supérieure ou égale à 5, ce qui indique que peu d'élèves sont parvenus à d'excellentes performances.

3.5 Analyse des profils de compétence

Figure 13 : Profils de compétence à l'examen de français des élèves de VG niveau 1



La figure 13 présente la répartition des élèves en fonction de leurs performances dans les différentes composantes de l'épreuve d'examen écrit de français. Elle indique le pourcentage d'élèves qui ont atteint le seuil de réussite en fonction du nombre de composantes. Le seuil de réussite a été défini en se basant sur les mêmes critères utilisés pour convertir le score total en note, à savoir qu'un score de 60% ou plus correspond à une note de 4 ou plus.

Seul un quart des élèves ont réussi à atteindre ou dépasser le seuil de réussite dans les trois composantes évaluées, ce qui témoigne d'un nombre relativement faible d'élèves capables de maîtriser l'ensemble des compétences nécessaires pour réussir pleinement l'épreuve.

Quatre élèves sur dix ont échoué à l'une des trois composantes. Ces élèves possèdent des compétences solides dans deux des trois domaines évalués, mais rencontrent des difficultés dans un domaine particulier.

Un quart des élèves n'ont pas réussi deux des trois composantes ; ils peuvent être considérés comme étant dans une situation préoccupante, puisque leurs performances sont insuffisantes dans plusieurs domaines.

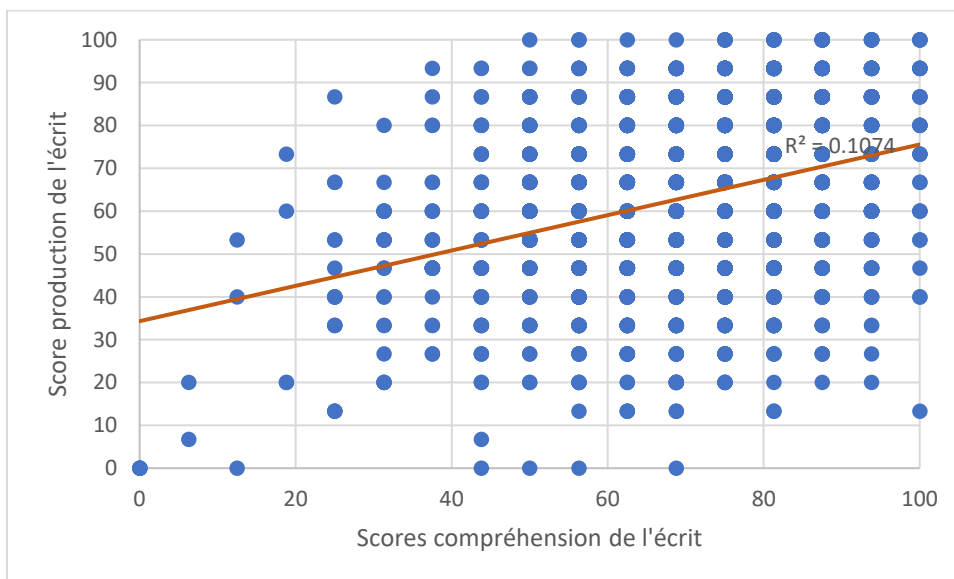
Enfin, 8,5 % des élèves de VG niveau 1 en français n'ont réussi aucune des composantes, ce qui représente forcément un échec à l'examen écrit. Il s'agit des élèves les plus en difficulté en français.

Les résultats montrent également une réussite inégale entre les différentes composantes de l'épreuve de français. La composante la mieux réussie est la compréhension de l'écrit, réussie par 80% des élèves, suivie par la production écrite, réussie par 65% des élèves. Enfin, le fonctionnement de la langue n'est réussi que par 39% des élèves en VG niveau 1. La réussite élevée dans la composante « compréhension de l'écrit » peut être attribuée au fait qu'elle repose souvent sur des compétences plus accessibles et plus directement liées à l'expérience quotidienne des élèves. En effet, la compréhension de l'écrit implique généralement de décoder des textes, de repérer des informations et de faire des inférences, des compétences qui sont souvent travaillées en classe et qui se retrouvent dans des exercices quotidiens de lecture. De plus, les élèves sont souvent exposés à différents types de textes écrits (articles, narrations, etc.), ce qui les prépare à cette épreuve. La production écrite est une compétence plus exigeante qui nécessite à la fois de la maîtrise linguistique et une capacité à organiser ses idées de manière claire et cohérente, ce qui peut expliquer pourquoi elle est moins réussie que la compréhension. Le fonctionnement de la langue est la composante qui s'est avérée la plus difficile pour les élèves. Elle demande une maîtrise plus fine des règles grammaticales, syntaxiques et lexicales, compétences plus abstraites et théoriques, qui peuvent rendre leur apprentissage plus ardu et moins intuitif, notamment aux allophones.

3.6 Analyse des nuages de points

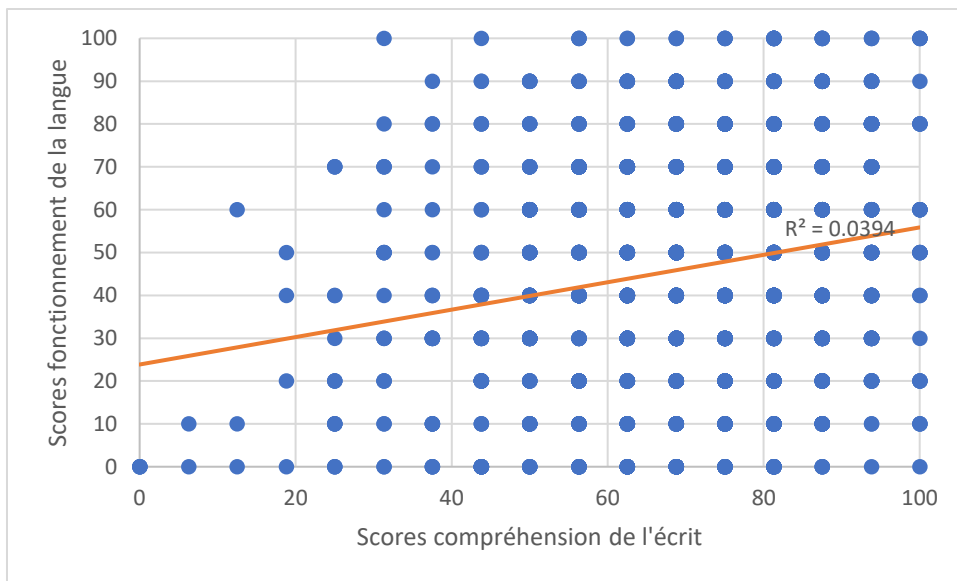
Le décalage entre les compétences en compréhension et en production de l'écrit est illustré par les graphiques en nuages de points, ci-après.

Figure 14 : Relation entre les scores de compréhension et les scores de production écrite



La figure 14 montre qu'il existe étonnamment peu de lien entre les performances en lecture et en écriture, la première épreuve étant mieux réussie que la seconde pour la plupart des élèves. On constate également que davantage d'élèves ont des scores élevés en compréhension de l'écrit et des scores faibles en production que l'inverse. Ils se débrouillent bien en lecture, mais ils peinent en écriture.

Figure 15 : Relation entre les scores de compréhension écrite et les scores de fonctionnement de la langue



La figure 15 indique une corrélation encore plus faible que précédemment entre la compréhension de l'écrit et le fonctionnement de la langue, avec un coefficient d'à peine 4%. Le nuage de points, très éparpillé, indique bien que les performances dans une des épreuves n'ont que peu de lien avec les performances dans l'autre épreuve.

4 Conclusion

À l'issue de l'analyse des parcours des élèves de niveau 1 en français et de leurs résultats à l'examen écrit du certificat, deux visions peuvent être retenues : celles du verre à moitié plein ou à moitié vide.

Dans une vision positive, nous relèverons trois points :

1. La majorité des élèves de niveau de base effectuent normalement leur scolarité obligatoire de la 9^e à la 11^e. Toutefois, le saut qualitatif permettant d'accéder à un niveau moyen (VG2) ou élevé (VP) demeure rare.
2. Les élèves à besoins éducatifs particuliers, principalement inclus en VG111, poursuivent leur scolarité de manière satisfaisante, grâce notamment aux programmes personnalisés et aux mesures renforcées de pédagogie spécialisée.
3. À la fin de la 11^e année, la majorité des élèves de VG niveau 1 en français affichent un bon niveau en compréhension écrite. Ils sont capables de lire et de comprendre un texte relativement long.

Dans une vision plus critique, nous relèverons les points suivants :

1. Les chances d'accès immédiat aux formations du secondaire II sont très limitées pour les élèves de niveau 1 en français. À peine un quart d'entre eux y parvient, tandis que les autres doivent redoubler ou recourir à des formations transitoires, sans compter les nombreux jeunes sans solution immédiate. Deux ans après la 11^e, environ un tiers des jeunes de VG niveau 1 en français sont sans solution.
2. La majorité des élèves à besoins éducatifs particuliers ont peu de chances d'accéder aux formations certifiantes du secondaire II, même deux ans après leur 11^e année.
3. Les mesures d'enseignement consolidé prévues par la loi, bien qu'elles existent, sont difficiles à évaluer en termes d'application effective. Elles ne produisent pas de résultats très probants, et presque tous les élèves orientés vers les niveaux de base en français y restent jusqu'à la 11^e année.
4. De nombreux élèves de VG niveau 1 en français rencontrent de grandes difficultés à produire un texte écrit, même court, avec peu de fautes d'orthographe lexicale ou grammaticale ; c'est particulièrement le cas des élèves de VG111.
5. Les résultats à l'examen écrit de français sont peu satisfaisants : 39% des élèves de VG niveau 1 en français n'atteignent pas le seuil de réussite, la note de 4 sur 6. Par ailleurs, seul un quart des élèves ont atteint ou dépassé le seuil de réussite dans les trois composantes de l'épreuve.

5 Références

Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO) (2011). Consulté à l'adresse : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/formation/sante_scolaire/fichiers_pdf/Loi_sur_1_enseignement_obligatoire__LEO_.pdf

OFS (Office fédéral de la statistique) (2021). *Transitions et parcours de formation dans l'école obligatoire*. Neuchâtel : OFS.

Erzinger, A. B., Pham, G., Prospero, O., & Salvisberg, M. (Éds.) (2023). *PISA 2022. La Suisse sous la loupe*. Université de Berne. <https://dx.doi.org/10.48350/187065>

Moreau, J. (2004). *Compétences et facteurs de réussite au terme de la scolarité. Analyse des données vaudoises de PISA 2000*. Lausanne : URSP.

Moreau, J. (2007). *Compétences et contexte des élèves vaudois lors de l'enquête PISA 2003. Comparaison entre cantons, filières et types d'élèves*. Lausanne : URSP.

6 Acronymes

CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
DEF	Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
OFS	Office fédéral de la statistique
VG	Voie générale
VG111	Voie générale niveau 1 en français 1 en mathématiques 1 en allemand
VG112	Voie générale niveau 1 en français 1 en mathématiques 2 en allemand
VG121	Voie générale niveau 1 en français 2 en mathématiques 1 en allemand
VG122	Voie générale niveau 1 en français 2 en mathématiques 2 en allemand
VP	Voie pré-gymnasiale
VS	Voie secondaire de baccalauréat
VSG	Voie secondaire générale
VSO	Voie secondaire à options